



Jeudi 28 avril 2016, tous en grève public / privé :
Pour le retrait du projet de loi TRAVAIL !

A l'appel de nos organisations syndicales, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, ce samedi 9 avril, au milieu des congés scolaires, plus de 400 000 citoyens se sont à nouveau mobilisés partout en France, dont **2000 manifestants à Toulon et 250 à Draguignan**, pour exiger le retrait de la loi du travail.

Toujours la même revendication chez tous les manifestants :

RETRAIT DU PROJET DE LOI DU TRAVAIL !

Les mobilisations des salariés, des étudiants et des lycéens contre le projet de loi travail ne faiblissent pas. Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique. Cette mobilisation a contraint le gouvernement à recevoir les organisations de la jeunesse. Si certaines annonces répondent aux attentes des étudiants et lycéens, les syndicats UNEF et UNL maintiennent leur volonté de rester dans l'intersyndicale et exigent le retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits.

Ce projet est irrespectueux des droits, conditions de travail et de vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été facteur de progrès et d'emploi. Cette loi remet toujours en cause le principe même du code du travail, en donnant la primauté à l'accord d'entreprise, même s'il est moins favorable que la loi ou l'accord de branche, **c'est l'inversion de la « hiérarchie des normes »**. Cela signifie que l'accord d'entreprise remplacera la loi ou la convention collective, par exemple les jours de congés et la majoration des heures supplémentaires seront définis par l'accord d'entreprise !

C'est le cœur de cette réforme et les « aménagements » annoncés le 14 mars 2016 par le Premier Ministre ne remettent pas en cause cette philosophie.

Cette loi si elle était adoptée permettrait :

- aux entreprises de faire travailler les salariés jusqu'à 12 heures / jour (contre 10h aujourd'hui) et même jusqu'à 60 heures par semaine,
- à un employeur prétextant des difficultés économiques, d'imposer une baisse de salaire. Et le refus du salarié pourrait aboutir à son licenciement,
- de réduire la majoration des heures supplémentaires à 10% par accord d'entreprise, voire à 0% dans le cadre d'une annualisation imposée sur 3 années.

Partout où cela est possible : dans les entreprises, les administrations, les facultés, les lycées, discutons de cette loi. Tractons afin d'informer les citoyens pour organiser l'opposition à ce projet.

Tous les salariés et citoyens sont concernés : si cette loi TRAVAIL passe, cela ouvrira la porte à la destruction du statut général de la fonction publique.

**NON A LA CASSE DU CODE DU TRAVAIL
NON A LA CASSE DU STATUT GENERAL DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Ensemble pour la grève interprofessionnelle et intersyndicale Jeudi 28 avril 2016
Pour le RETRAIT de la loi TRAVAIL**

**Rendez-vous : 10h30 Place de la liberté à Toulon
10h30 à Draguignan Sous-Préfecture**

Le 1er Mai sera aussi l'occasion de réaffirmer le retrait du projet de la loi travail !

LOI TRAVAIL: LES JEUNES EXIGENT LE RETRAIT!

Depuis plus d'un mois, partout en France les étudiant-e-s et lycéen-ne-s se mobilisent : ce sont plus d'une centaine d'AG qui ont eu lieu, rassemblant des milliers de jeunes. La mobilisation du 31 mars, réunissant plus d'un million personnes et parmi eux près de 200 000 jeunes, a fait la preuve de notre détermination à nous battre jusqu'au retrait du projet de loi. Nous nous mobilisons pour défendre le code du travail, seul à nous garantir un minimum de droits et de protections sur le marché du travail, bien loin de la précarité que veut nous imposer le gouvernement.

LE PROJET DE LOI TRAVAIL EN 3 POINTS

TRAVAILLER +



- L'allongement de la durée de travail reste augmentée à 12h par jour et 46 heures par semaine
- Les 11h de repos peuvent être facilement fractionnées

**LE 28 AVRIL TOUS DANS
LA RUE CONTRE LA
LOI TRAVAIL!**

**RDV 10H-130 À TOULON
PLACE DE LA LIBERTE**

GAGNER -

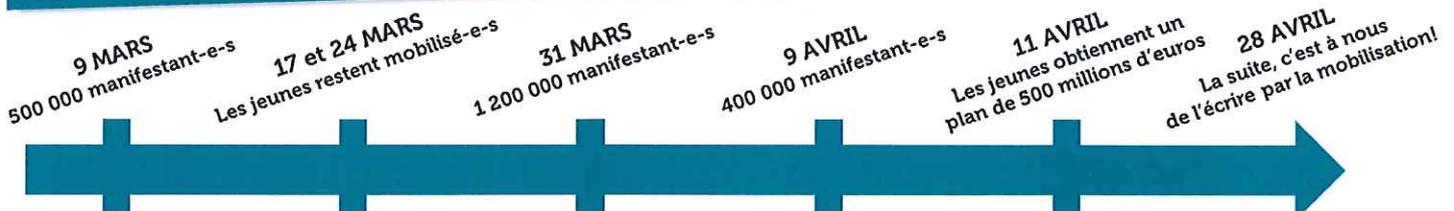
- les heures supplémentaires sont diminuées de 25% à 10% de majoration.
- Les heures complémentaires (heures au-delà d'un temps partiel) voient aussi leur majoration ramenée à 10%



SE FAIRE VIRER + FACILEMENT

- les facilités de licenciement économiques ou en cas de désaccord sur le contrat de travail, sont maintenues.

LA MOBILISATION PAIE, ALORS ON CONTINUE!



Le gouvernement recule sur:

- Le temps de travail des apprentis (jusqu'à 10h/jour et 40h/semaine)
- Les licenciements abusifs (le barème d'indemnités au prud'hommes devient indicatif)

Les organisations de jeunesse ont un nouveau rendez-vous avec le gouvernement.



Ce plan comprend notamment:

- La revalorisation des bourses lycéennes de 10%
- Création d'une aide financière à la recherche du premier emploi pour les boursiers
- Revalorisation des bourses échelon 0 (+1000€)
- Hausse des rémunérations des apprentis de moins de 21 ans (min + 300€/an)
- Création de 2000places/an en BTS pendant 5 ans
- ...

Etudiant-e-s, lycéen-ne-s pour te mobiliser, contacte tes syndicats!

UNEF 06.17.68.07.62
UNL 06.59.91.92.06

toulon@unef.fr
matthew.unl83@gmail.com

